



Confédération paysanne

Syndicats pour une Agriculture paysanne et la défense de ses travailleur-euses

Communiqué de presse

Bagnolet, le 24 janvier 2025

Demandes d'autorisation : la Confédération paysanne appelle à l'interdiction de la viande in vitro en France et dans l'UE

Après le dépôt d'une demande d'approbation par l'entreprise française Gourmey cet été 2024, pour du foie gras de synthèse, c'est au tour d'une entreprise néerlandaise, Mosa Meat, de soumettre à la Commission européenne la première demande d'autorisation de mise sur le marché pour de la graisse de bœuf de synthèse.

Lors des épisodes de colères paysannes, la Confédération paysanne a revendiqué, dans les mesures urgentes à prendre, **l'interdiction commerciale de la viande in vitro et l'arrêt des subventions publiques à tout projet de développement**. Nous sommes déjà en action avec notre fédération européenne ECVC pour contrer cette industrialisation et artificialisation de notre alimentation.

Nos revendications structurelles pour un revenu garanti, pour la sortie des accords de libre-échange et pour interdire la viande in vitro sont passées aux oubliettes du gouvernement français et de la cogestion avec les dirigeant-es de la FNSEA.

Les réelles mesures à même de protéger l'élevage, le métier de paysan-ne et notre revenu sont portant toujours sur la table. Mais les syndicats agricoles FNSEA-JA et CR ont préféré se focaliser sur la course au moins-disant social et environnemental : reculs sur les pesticides, affaiblissement de la conditionnalité environnementale de la PAC, attaques de l'ANSES et de l'OFB...

Nous appelons donc le gouvernement français à œuvrer pour une interdiction pure et simple de la viande in vitro au niveau de l'UE, et non à un encadrement réglementaire strict, comme négocié avec la FNSEA. Sans réaction de l'exécutif français, ce sera un énième coup de poignard pour les éleveur-euses français-es, après l'inaction criminelle des dernières années sur les accords de libre-échange.

Contacts :

- Laurence Marandola, porte-parole nationale : 06 31 66 10 83
- Stéphane Galais, secrétaire national : 06 81 27 74 56
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78